

(1)

(N° 56.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 JANVIER 1891.

Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1891 (1).

AMENDEMENTS PRÉSENTÉS PAR LE GOUVERNEMENT.

Bruxelles, le 7 janvier 1891.

A Monsieur le Président de la Chambre des Représentants.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un état des nouveaux amendements que je propose d'apporter au Budget de mon Département pour l'exercice 1891.

Agrérez, Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Le Ministre de la Justice,

JULES LE JEUNE.

(1) Budget, n° 116, IV (session de 1889-1890).
Budget amendé, n° 4, IV.
Rapport de M. Van Cleemputte, n° 50.

CHAPITRE II.

ORDRE JUDICIAIRE.

Cours d'appel.

ART. 9. — *Matériel. — Indemnité pour frais de greffe.*

Crédit demandé	fr.	45,800	»
— amendé		43,300	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	2,500	»

Le résultat de l'application de la loi du 25 novembre 1889, pendant l'année 1890, permet de proposer cette diminution.

Justices de paix.

ART. 13. — *Indemnité pour frais de greffe.*

Crédit demandé	fr.	108,000	»
— amendé		118,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	10,000	»

à prévoir d'après les relevés des frais constatés pendant l'année 1890.

CHAPITRE IX.

ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE ET D'ALIÉNÉS.

ART. 44. — *Écoles de bienfaisance de l'État.*

Crédit demandé	fr.	698,075	»
— amendé		699,875	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	1,800	»

Cette somme est destinée à l'acquisition du matériel nécessaire à l'École de laiterie de Beernem.

CHAPITRE X.

PRISONS.

ART. 49. — *Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et des employés.*

Crédit demandé	fr.	4,650	»
— amendé		6,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	1,350	»

Le crédit pour l'année 1890 a été dépassé comme ceux qui avaient été alloués pour le même objet aux Budgets de 1887, 1889 et 1890. Il y a donc lieu de prévoir une augmentation pour 1891.

ART. 53. — *Patronage des condamnés libérés.*

Crédit demandé	fr.	10,000	»
— amendé		11,500	»
		<hr/>	
La différence en plus de	fr.	1,500	»

est motivée par la formation de plusieurs nouveaux comités de patronage.

